



*Mission Permanente de L'Union des Comores auprès de l'Office des Nations Unies
et des autres Organisations Internationales à Genève*

**INTERVENTION DE LA DELEGATION DE L'UNION DES COMORES
A L'OCCASION DU DIALOGUE INTERACTIF AVEC LA REPUBLIQUE CENTR'AFRICAINNE,
DANS LE CADRE DE LA 17^{ème} SESSION DE DE L'EPU, A GENEVE LE 25 OCTOBRE 2013.**

Merci M. Le Président,

La délégation de la Mission Permanente de l'Union des Comores souhaite une chaleureuse bienvenue à la Délégation de la République Centrafricaine et la félicite pour sa présence parmi nous.

Compte-tenu du contexte difficile que traverse le Pays, cette présence est en soi le signe manifeste de son attachement à la défense et à la protection des Droits de l'Homme. C'est également le témoignage éloquent du respect qu'il accorde aux Institutions chargées de défendre et de promouvoir ces droits, et notamment à ce exercice difficile qu'est l'Examen Périodique Universel auquel il se soumet.

Le Rapport National ainsi que la présentation qui vient de nous être fait sur la situation des droits de l'Homme en Centrafrique forcent le respect par leur franchise et leur sincérité. Il nous émeut et nous interpelle, en mettant en relief le fossé immense qui existe entre la volonté des Autorités de se conformer à leurs engagements en la matière et les obstacles nombreux et complexes auxquels il doit faire face pour y parvenir.

Dans le message qui nous été délivré transparait aussi et surtout l'appel pressant à la communauté Internationale pour lui apporter son soutien indispensable pour surmonter la grave crise que traverse le Pays.

L'Union des Comores, s'associe pleinement à cet appel et formule deux recommandations :

1. Encourager la Communauté Internationale à renforcer son soutien pour rétablir l'ordre et la paix civils,
2. Prendre en considération les problèmes humanitaires liés à la crise et leur apporter les réponses urgentes et appropriées qu'ils appellent.

Merci de votre attention.